

Forum de l'Agenda 21 de la CdA de La Rochelle. 2 février 2012.

### INTERVENTION DE MICHEL GOLDBERG

Je proposerai, comme on me l'a demandé, une synthèse à la suite de la réunion de ce soir et de la quinzaine de réunions organisées avec des citoyens autour de l'Agenda 21 en 2011. Je ferai aussi quelques suggestions pour la construction de l'Agenda 21 de la CdA en 2012, qui seront basées sur d'autres expériences de démocratie participative décrites dans des revues de sciences politiques.

La Démocratie participative se développe pour répondre à quatre grands défis de notre démocratie :

1. **Tout d'abord, l'atomisation** grandissante de la population, l'isolement de nombreuses personnes qui vivent seules ou qui ne participent pas à la vie collective, qui s'éloignent de la vie publique, qui n'ont pas le souci de contribuer au bien être commun. De ce point de vue, l'assemblée de ce soir constitue une exception.
2. Ensuite, il existe une **défiance** de nombreux citoyens à l'encontre des responsables politiques ou syndicaux et des experts, et cela contribue à jeter un discrédit sur notre vie démocratique.
3. Il existe aussi une très grande difficulté de s'informer sur les problèmes complexes de notre société, face à l'immense masse **d'information et à l'immense masse de désinformation** qui nous submerge.
4. Enfin, notre démocratie est mise en situation d'organiser des **délibérations sérieuses** sur ces grands enjeux, c'est-à-dire des délibérations dans lesquelles entendra **toutes les parties prenantes, y compris les groupes faibles ou minoritaires** et qui prendra en compte de nombreux aspects de ces différents enjeux (**environnementaux, sociaux et économiques**) et non pas seulement certains d'entre eux.

### DEFIS QUI SE POSENT A NOTRE SOCIETE (ELUS ET CITOYENS) POUR METTRE EN PLACE UNE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE EFFECTIVE

Nous savons que les expériences de DP ne revivifieront notre démocratie que si elles conduisent à la prise de décisions et à des politiques qui peuvent réellement **modifier certains aspects de la vie des gens**. En d'autres termes, notre démocratie doit conduire à des décisions **effectives**, sinon, elle ne conduira qu'à de nouvelles déceptions. Quels seront ces projets effectifs ? Comment ne pas s'en tenir à des belles intentions ?

Pour être effectif, il importe de répondre à des questions concrètes. Par exemple, **où seront les terres agricoles** pour des circuits courts de l'agriculture biologique ? Ou bien encore, comment financera-t-on une **rénovation thermique** dans les habitations des populations les plus pauvres ?

Ou encore, comment fera-t-on **travailler ensemble** les architectes, les métiers du bâtiment, les propriétaires, les habitants dans les nouveaux projets d'habitation ?

Pour mettre en place un Agenda 21 **effectif**, je terminerai en présentant très brièvement trois défis.

**Le premier défi** qui se pose à ce type d'agenda 21 est celui qui nous confronte à des problèmes qui dépassent largement celui du périmètre de la CdA : **la pauvreté, les inégalités, la désindustrialisation, la pollution de l'air, de l'eau et des aliments**. Nous aurons à nous interroger sur ce que nous pouvons faire malgré tout concrètement dans le cadre très étroit que constitue la CdA.

**Le deuxième défi** est celui des absents ou des exclus : les jeunes, les familles monoparentales, les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion et qui habitent loin de LR, les personnes malades, les étrangers, les personnes sans-papiers, les personnes qui ont des difficultés pour s'exprimer en public. Toutes ces catégories de citoyens sont peu présentes dans les réunions, alors qu'elles ont également des propositions intéressantes à formuler. Si nous ne les entendons pas, nous prenons le risque de voir **la raison du plus fort** triompher. Ou la raison de ceux qui parlent le mieux en public, ou encore la raison de ceux qui a le plus d'influence.

Pour faire face à ce problème, il existe en France ou ailleurs des projets qui ont été décrits et dans lesquels on organise des débats dans des lieux proches des populations habituellement exclues. On organise aussi des débats dans les lieux mêmes où vivent les populations qui s'expriment peu (les lycées, les centres communautaires, les hôpitaux, etc.). On organise aussi des Conseils de jeunes, des Conseils des étrangers, etc. Parfois, on met en place de transports en commun vers les lieux de débats, ou des gardes d'enfants sur le lieu des débats, etc. Ou bien encore, on favorise l'expression des personnes qui n'en n'ont pas l'habitude par des techniques d'animation adaptées.

**Le troisième défi** par lequel je terminerai, est celui qui résulte de la difficulté de parler de façon constructive avec nos adversaires.

Bien entendu, rien n'est plus normal en démocratie que la confrontation d'idées, le désaccord, l'irréductibilité des points de vue. Ces controverses peuvent par exemple porter sur les projets qui constitueront l'Agenda 21. Quelle politique portuaire pour le port de plaisance ? Quel type d'industrie voulons-nous à proximité des zones habitées ? Quelle politique de solidarité ? Quelle politique des transports ? Etc.

Cependant, un problème surgit lorsque les intérêts qui s'opposent en viennent à stigmatiser l'adversaire, ou à refuser de confronter sérieusement les arguments en présence. Voici donc deux outils qui peuvent faciliter la mise en place de débats contradictoires sérieux.

Le premier consiste à mettre en place des **cahiers d'acteurs**, comme cela existe pour les débats organisés par la CNDP (Commission nationale du débat public) : des associations ou des citoyens pourraient déposer sur le site de l'Agenda 21 des argumentaires complets contenant leurs propositions. Par ces cahiers d'acteurs, tous les points de vue seraient ainsi connus des citoyens.

Le second outil est une idée simple qui date seulement de 2500 ans... Des débats publics et contradictoires sur des questions controversées peuvent être organisés dans le cadre de l'Agenda 21. La CdA pourrait devenir **pionnière en France** en mettant en place une **instance indépendante** pour organiser des débats publics et contradictoires comme cela se fait par exemple dans les jurys de citoyens. De cette façon, sur chaque aspect d'un problème, les différents courants de pensée qui s'opposent pourraient s'exprimer et confronter leurs points de vue devant un public de citoyens. Lorsque le débat est contradictoire et public, il peut être d'une grande qualité.

Certes, ces débats ne conduisent pas ou rarement à un compromis. Mais ils permettent au moins de s'entendre sur les points de désaccord. Il en résulte une meilleure intercompréhension et une meilleure prise en compte d'opinions que l'on a tendance à ne pas écouter. Ce type de débat public et contradictoire pourrait déboucher sur la mise en place de projets d'une grande qualité prenant en compte les de nombreux intérêts.

Je vous remercie.